



# Les Cahiers *du patrimoine naturel*

## Le Pays du Haut-Poitou et Clain



RIVIÈRES

BOIS & FORÊTS

PLAINES AGRICOLES

CARRIÈRES & SABLÈRES

CAVITÉS ARTIFICIELLES



# Sommaire

Présentation du Pays.....	3
Rivières.....	4
Bois et forêts.....	5
Plaines agricoles.....	6
Forêts.....	7
Carrières et sablières.....	8
Cavités artificielles.....	9
Zones d'intérêt majeur.....	10
Enjeux sur le territoire.....	12
Espèces patrimoniales.....	14
Conclusion générale.....	15

**Depuis plus de 40 ans, les naturalistes parcourent le département dans ses moindres recoins pour en dresser l'inventaire du patrimoine naturel.**

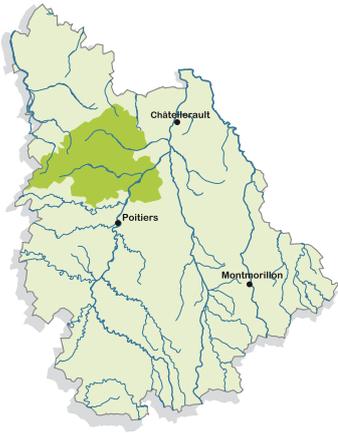
**Afin de valoriser l'importante collection de données récoltées au fil de leurs différentes missions, Vienne Nature, en partenariat avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux de la Vienne, a décidé de publier un bilan des connaissances pour chaque pays du département sous la forme de Cahiers du patrimoine naturel.**

**Cette synthèse se veut un outil pour l'élaboration de la trame verte et bleue dans la gestion durable du territoire et a aussi pour but de sensibiliser élus et grand public qui sont responsables de la conservation d'espaces et d'espèces phares du département.**

Le CR-Rom joint contient (au format PDF), le cahier, la liste complète et détaillée des espèces patrimoniales, l'ensemble des textes réglementaires ainsi que les fiches descriptives des différents sites qui présentent un intérêt patrimonial sur le Pays.



# Présentation du Pays



Implanté dans le tiers nord du département de la Vienne, le pays du Haut-Poitou et Clain regroupe 37 communes réparties dans un triangle délimité par Cherves, Saint-Georges-lès-Baillargeaux et Orches.

Ses particularités paysagères s'imposent au regard : vastes plaines sans reliefs caractéristiques de l'entité « Plaines de Neuville à Thouars », buttes et bosquets de la région du tuffeau, creusés de cavités utilisées comme carrières de pierres de taille puis comme champignonnières. Plus ponctuellement, quelques éléments rappellent les vignobles du Haut-Poitou.

Ces aspects particuliers du paysage permettent l'accueil d'espèces à très forte valeur patrimoniale qui ont fait la réputation du territoire. La plus emblématique est certainement l'Outarde canepetière et le cortège d'espèces des grandes plaines dont le Poitou constitue l'un des derniers

bastions. Dans ces mêmes milieux subsistent encore les messicoles, plantes compagnes des cultures et des moissons.

La région du tuffeau, quant à elle, constitue un site privilégié pour l'hibernation des chauves-souris dont les populations fragiles se maintiennent ici à un bon niveau.

Le Pays du Haut-Poitou et Clain, malgré ses apparences de désert biologique, constitue un ensemble paysager propice au maintien d'espèces patrimoniales en voie de disparition.

## QUELQUES REPÈRES

Superficie du pays : 69 007 ha  
Boisements : 14 % avec 9 693 ha  
Cultures : 79 % avec 54 460 ha  
Prairies : 2 % avec 1 283 ha

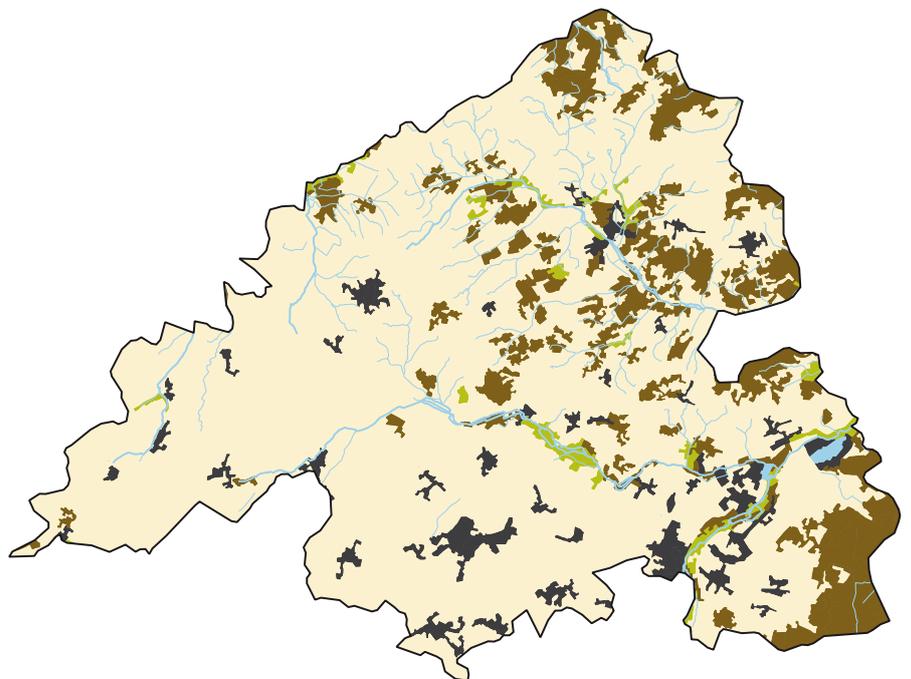
Habitants : 47 481 en 2006  
Densité : environ 71 hab/km<sup>2</sup>

source : Corine Land Cover 2006, IAAT, 2009

## Liste des 37 communes qui constituent le Pays

Amberre	Massognes
Avanton	Mirebeau
Beaumont	Neuville-de-Poitou
Blaslay	Orches
Cernay	Ouzilly
Chabournay	Saint-Cyr
Champigny-le-Sec	Saint-Genest-d'Ambière
Charrais	S'-Georges-lès-Baillargeaux
Cheneché	Savigny-sous-Faye
Cherves	Scorbé-Clairvaux
Chouppes	Sossais
Cissé	Thurageau
Coussay	Varennnes
Cuhon	Vendeuvre-du-Poitou
Dissay	Villiers
Doussay	Vouzailles
Jaunay-Clan	Yversay
Lençloître	
Maisonneuve	
Marigny-Brizay	

## Occupation des sols du Pays du Haut-Poitou et Clain



CORINE Land Cover, 2006

# Rivières



**Malgré son petit développement, le réseau hydrographique qui parcourt le Haut-Poitou et Clain permet la conservation d'espèces phares des zones humides.**

Un chevelu assez dense de petits cours d'eau (le Gaudion, la Fontpoise, etc.), affluents de l'Envigne, arrose le quart nord-est du territoire dans la région du tuffeau. Deux cours d'eau plus conséquents traversent le pays : d'une part la Pallu, qui marque la limite entre les entités paysagères de la région du tuffeau au nord et de la plaine de Neuville au sud et se jette dans le Clain à Saint-Cyr, laissant derrière elle des zones de marais, notamment sur la commune de Vendevre-du-Poitou, et d'autre part le Clain, affluent de la Vienne, qui est la principale rivière mais ne parcourt qu'une petite portion du territoire qui nous concerne ici.

Plusieurs espèces d'oiseaux fréquentant les cours d'eau des plaines s'observent régulièrement dans le Haut-Poitou et Clain. Parmi les plus caractéristiques, citons le Martin-pêcheur d'Europe et la Bergeronnette des ruisseaux souvent présente à proximité des seuils, moulins et ponts où elle installe son nid. Les petites formations de roseaux des marais de la Pallu abritent la Rousserolle effarvatte et le Phragmite des joncs aux beaux jours, le Bruant des roseaux en halte migratoire ou en hiver et le Râle d'eau toute l'année.

Aux abords immédiats des cours d'eau, le plus souvent boisés (ripisylves et peupleraies), on trouve toute l'année la Bouscarle de Cetti, petite fauvette passant inaperçue pour qui ne connaît pas son chant éclatant, et plusieurs espèces de pics dont le Pic épeichette qui apprécie le bois mort laissé sur pied. Aux beaux jours, on y entend régulièrement le Lorient d'Europe aux couleurs et au chant non moins exotiques.

Accompagnant ces derniers, quelques mammifères semi-aquatiques patrimoniaux se mêlent au rassemblement. Le Castor a investi le cours du Clain et s'aventure sur les sablières et carrières périphériques. C'est le cas notamment sur la réserve ornithologique de Saint-Cyr. La Loutre, présente depuis plusieurs années en amont de Poitiers sur le Clain, a fait dernièrement son apparition sur cette partie du département. Le Campagnol amphibie quant à lui occupe les plus petits réseaux hydrographiques, notamment La Pallu, l'Envigne et la Veude.



## Martin-pêcheur d'Europe

Les reflets métalliques du plumage du Martin-pêcheur ne sont pas sans rappeler les robes les plus colorées d'oiseaux tropicaux. Malheureusement on l'entend et on l'aperçoit plus souvent qu'on ne le voit, lancé à pleine vitesse, rasant l'eau en poussant son cri strident... Le Martin-pêcheur se nourrit de poissons qu'il attrape en plongeant, disparaissant alors totalement sous la surface de l'eau ! Oiseau sédentaire, caractéristique des rivières, il recherche les berges abruptes pour creuser un étroit terrier en guise de nid.



## Agrion de Mercure

Cette petite libellule, d'un bleu roi rayé de noir, évolue sur les cours d'eau de faible taille et fortement végétalisés. Sa larve nécessite des eaux bien oxygénées pour mener à bien son développement. La présence de cette espèce est d'ailleurs un témoin de la bonne qualité des eaux. Figurant sur la liste des espèces protégées en Europe, l'Agrion de Mercure est encore bien présent sur la Pallu et quelques affluents de l'Envigne : ruisseaux de Beau-puits, des Sentiments ou encore de la Bourde.

Photographies : Alain André (Objectif nat), Pierre Cousin (LPO), Jean-Guy Couteau (LPO), Samuel Ducept (VN), Aude Vigier (VN)



**Blaireau**

Lié aux habitats boisés dont il apprécie le couvert, le Blaireau est attiré par les paysages semi-ouverts où alternent cultures, prairies, boqueteaux, etc. Recherchant de préférence les terrains meubles et bien drainés pour excaver son terrier, ce gros mustélidé trouve notamment dans la partie est du Pays du Haut-Poitou un milieu de vie particulièrement favorable. Nocturne et discret, il lui arrive même d'aménager son terrier au fond d'une carrière souterraine à l'abandon.



**Hibou moyen-duc**

Parmi les cinq espèces de rapaces nocturnes recensées dans le département, le « Moyen-duc » est sans doute le moins connu. On distingue les hiboux des chouettes à leurs aigrettes, touffes de plumes érigées sur la tête et appelées à tort « oreilles ». Le Moyen-duc est familier des grands arbres résineux et parfois très proche de l'Homme. On le croise régulièrement dans les ifs ou les cyprès des cimetières. Les soirées chaudes de fin de printemps, les sifflements aigus des jeunes trahissent souvent leur présence.



Lucane cerf-volant femelle

Azuré des Mouillères

**Localisée à l'extrême sud-est du pays, la forêt de Moulière avec sa mosaïque de landes et de mares fait figure de réservoir d'espèces patrimoniales.**

Il existe un fort contraste paysager entre le nord-est du territoire et les grandes plaines agricoles d'aspect dénudé. Outre le relief, c'est aussi la présence de nombreux boisements disséminés dans la région dite du tuffeau qui marque cette différence. Parmi l'avifaune qui fréquente habituellement ces espaces boisés, on peut citer l'Épervier d'Europe, petit rapace forestier par excellence, étroitement lié aux résineux. On trouve également le Pic noir, grand pic au plumage uniformément noir et coiffé de rouge, autrefois confiné au nord-est de la France et dont l'aire de répartition s'est tant étendue qu'il est peu à peu devenu habituel ici. Parmi les passe-reaux, le Grosbec casse-noyaux, discret et peu abondant, est un granivore au bec massif.

Le pays inclut également sur son territoire une partie de la forêt de Moulière et des landes du Pinail, espace boisé remarquable à plus d'un titre pour la faune et la flore. Les landes du Pinail constituent une étendue de quelques 400 hectares d'un seul tenant, dominée par la Bruyère à balais et parsemée d'innombrables mares issues de l'exploitation ancestrale de la pierre meulière. On y trouve la plus importante population de Fauvette pitchou du département, associée à des espèces fortement patrimoniales comme le Busard cendré ou la Locustelle tachetée.

La partie boisée du massif accueille un couple de Circaète Jean-le-Blanc, grand rapace mangeur de serpents dont on compte tout au plus une dizaine de couples dans la Vienne. Enfin, citons l'Engoulevent d'Europe qui investit d'avril à septembre les jeunes peuplements forestiers, faisant retentir son chant si particulier, évoquant le moteur d'une motoblette.

Associés au massif de Moulière, les secteurs de landes se révèlent des milieux d'une rare richesse patrimoniale. Les mares oligotrophes, c'est-à-dire pauvres en éléments minéraux, accueillent deux espèces de libellules rares dans la Vienne, la Leucorrhine à gros thorax et la Leucorrhine à large queue. Les landes humides du Pinail et des alentours sont aussi le dernier refuge de l'Azuré des mouillères dans la région. Ce papillon est considéré comme disparu dans les autres départements du Poitou-Charentes. Cette espèce ne doit son maintien qu'à la présence de belles colonies de Gentianes pneumonanthes dans les layons humides du Pinail, plantes sur lesquelles elle pond ses œufs. Particularité supplémentaire, sa chenille nécessite la présence de fourmis qui la prendront en charge en lui fournissant des œufs et des larves pour la nourrir et la protégeront au sein même de la fourmière.

# Plaines agricoles



**Les immenses étendues cultivées ont le privilège d'accueillir les dernières belles populations d'oiseaux de plaine du grand Ouest. Elles sont également un haut lieu pour les plantes messicoles.**

Avec 80% de son territoire dédié aux grandes cultures de céréales et d'oléoprotéagineux (colza et tournesol principalement), le Pays du Haut-Poitou et Clain est marqué par une agriculture intensive qui a peu à peu transformé le paysage depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale. L'avènement et les progrès rapides de la mécanisation ont permis de cultiver des parcelles plus grandes avec pour conséquences la régression des haies, des jachères, des zones d'herbes folles. Parmi celles-ci figurent les messicoles, littéralement qui « habitent les moissons » telles que les coquelicots, la rarissime Nigelle, le Bleuets, etc. Bien malvenues au milieu des cultures, ces plantes ont été combattues autant que possible avec des herbicides. Apparues avec les débuts de l'agriculture au Néolithique puis enrichies de nouvelles espèces en provenance du Moyen-Orient au Moyen-Âge avec l'importation du blé, les messicoles strictes sont des espèces annuelles qui ne peuvent se développer que dans les champs cultivés. Ainsi, sur les 109 espèces étudiées en Poitou-Charentes, 52 sont en régression (assez rares à très rares), 25 ont encore de l'avenir (peu communes à très communes) et 32 sont considérées comme disparues !

Le pays, principalement occupé par des terres de groies (terre argilo-calcaire), est

favorable aux espèces messicoles appréciant les sols calcaires. Ces dernières, particulièrement chatoyantes, offrent à la belle saison, de mai à juillet, une palette de violet que l'on doit entre autres au Miroir-de-Vénus, de rouge avec l'Adonis goutte-de-sang, de jaune-orangé avec le Souci des champs, de blanc porté par les Matricaires et de vert amené subtilement par les Euphorbes. Sur la centaine d'espèces messicoles de notre région, le Haut-Poitou en compte près de la moitié (49 espèces). La plupart sont malheureusement en voie d'extinction dans notre région comme au niveau national au profit des plantes adventices favorisées par les nitrates répandus sur les cultures. Parmi les espèces très communes au début du XIX<sup>e</sup> siècle, devenues très rares aujourd'hui, on peut citer la Nielle des blés encore présente dans le secteur de Neuville-de-Poitou.

Parmi les oiseaux de plaine, l'Outarde canepetière est sans nul doute le plus menacé. Les grandes cultures accueillent également l'Édicnème criard, aussi appelé « Courlis de terre », dont les effectifs confèrent aussi à la région une importance majeure au plan national pour sa préservation. Si l'Outarde et l'Édicnème sont des marcheurs, les busards égaient ces grandes étendues de leurs ballets aériens. Ainsi, le Busard cendré de retour d'Afrique rejoint aux



## Bruant ortolan

L'Ortolan est sans doute mieux connu en tant que mets – certes raffiné mais néanmoins totalement illégal – sur les tables de grands restaurants... En fort déclin en Europe et entièrement protégé par la loi, il paie pourtant un lourd tribut au braconnage dans le sud-ouest de la France où 30 000 à 50 000 individus sont prélevés chaque année ! Dans la Vienne, le Bruant ortolan est présent presque uniquement dans le Pays du Haut-Poitou et Clain. On l'observe d'avril à septembre, dans la plaine, à proximité des petites vignes et d'arbres isolés.



## Outarde canepetière

L'Outarde est une espèce en sursis : 82% de la population de France métropolitaine a disparu en vingt ans ! Avec le Loudunais, le Haut-Poitou abrite la quasi-totalité des populations du département. Emblématique des grandes plaines de Poitou-Charentes, l'Outarde y occupe les jachères et les luzernes. Les mâles parquent dès avril pour attirer les femelles qui élèveront ensuite seules leur progéniture. À l'automne, les oiseaux se regroupent avant le départ en migration vers leurs quartiers d'hiver espagnols.



### Plantes messicoles

Parmi les messicoles, il en est une emblématique que tout le monde connaît : le Bleuet (ci-dessus). Cette espèce est aujourd'hui relativement rare au sein du pays. Elle subsiste malgré tout en quelques localités, plus particulièrement au sud, sur les communes de Champigny-le-Sec, Villiers, Neuville, Avanton et Saint-Georges-lès-Baillargeaux. Outre l'intensification des pratiques agricoles, une autre menace la guette avec l'avènement des jachères fleuries : l'hybridation avec son cousin horticole, qui pourrait entraîner la disparition du type sauvage.



### Belette

Infatigable chasseuse de campagnols, la Belette est un petit carnivore commun dans les plaines agricoles. Sa petite taille lui permet de poursuivre les rongeurs dans les galeries qu'ils creusent dans les cultures, contribuant ainsi, avec d'autres prédateurs, à la régulation de leurs populations. Son régime alimentaire fait de la belette une alliée des cultures.

Photographies : Jean-Sylv Couteau (LPO), Samuel Ducept (VN), Ghislain T18 (Wikimedia commons), David Olivier (VN), Bernard Liégeois (LPO), Yann Sellier (VN), Cecil Sanders (Flickr).

beaux jours le Busard Saint-Martin, principalement sédentaire. Ces deux rapaces nichent à même le sol dans les céréales à paille (blé ou orge) et sont ainsi particulièrement vulnérables au moment des moissons. Plusieurs passereaux singuliers fréquentent également le territoire : le Bruant ortolan, la mythique Alouette calandrelle aux abords de Neuville-de-Poitou, ou encore le discret Pipit rousseline dans les carrières et dans certaines cultures. Selon le Muséum national d'histoire naturelle, les oiseaux des milieux agricoles accusent un déclin estimé à 25 % depuis les années 1990, le plus fort de toutes les communautés d'oiseaux en France !

Les grandes plaines offrent assez peu de fleurs à butiner, ce qui explique le faible nombre d'espèces de papillons que l'on y rencontre. Malgré tout, quelques espèces à forte valeur patrimoniale s'y retrouvent. L'Azuré du serpolet par exemple, espèce protégée au niveau européen, profite des intercultures, des friches, jachères et talus oubliés pour batifoler. Ces milieux sont en effet propices à l'expression de l'Origan, plante sur laquelle la femelle dépose ses œufs. La chenille effectuera ses deux premiers stades en consommant les pétales de la fleur puis se laissera tomber au sol. Elle sera ensuite récupérée par des fourmis puis élevée dans la fourmilière en consommant le couvain de ses hôtes.

La Mélitée des centaurées affectionne aussi les chemins herbeux et les bords de cultures où elle trouve les cirses, bardanes et surtout les plantains dont se nourriront ses chenilles.

Une particularité concernant les papillons, la commune de Neuville-de-Poitou est la seule du Haut-Poitou et même du département où la Piéride des biscutelles a été observée.

Les plaines sont également de plus en plus colonisées par nos grands mammifères. Cerfs, Chevreuils et Sangliers, dont les populations sont en constante augmentation, ne trouvent plus la nourriture nécessaire dans les bosquets et fourrés qui les abritaient. Ils s'aventurent ainsi de plus en plus dans les grandes plaines pour y glaner quelques graines et jeunes plants de cultures.

# Carrières et sablières



Hirondelle de rivage

Crapaud calamite

**De sable et d'eau, ces milieux décapés sont rapidement colonisés par des espèces dites pionnières. Certaines parmi elles ont un statut particulièrement préoccupant.**

Avec un sol profond composé de limons, sables et argiles en proportions variables, la vallée et les terrasses alluviales du Clain ont vu se développer plusieurs sites d'extraction de granulats, marquant le paysage d'anciennes sablières devenues des plans d'eau une fois l'exploitation terminée. Ces zones humides créées par l'homme, d'ordinaire peu végétalisées en raison du substrat sableux, abritent des espèces remarquables. Parmi les oiseaux, le Petit Gravelot et la rare Sterne pierregarin sont particulièrement liés à ces milieux où ils installent leur ponte à même le sable ou les graviers. Fronts de taille sableux et berges verticales sont recherchés par l'Hirondelle de rivage qui y creuse des terriers horizontaux au fond desquels elle niche au printemps.

La réserve ornithologique du plan d'eau de Saint-Cyr est un site remarquable pour ces espèces et il est aisé de les y admirer depuis les observatoires.

On trouve également quelques carrières d'extraction de roche calcaire dans les grandes plaines du Neuvilleois. Les sols maigres ou absents (carreaux de roche à nu, pelouses sèches) en font des habitats singuliers, secs et très minéraux. Le Pipit rousseline et le Traquet motteux sont des oiseaux caractéristiques de ces lieux et s'y reproduisent en petit nombre. On y

trouve aussi l'Édicnème criard et parfois la rarissime Alouette calandrelle, confinée aux abords de Neuville-de-Poitou.

Une fois l'extraction de granulats terminée, les carrières et sablières deviennent des milieux nouveaux où les sols sont décapés et où règnent quelques dépressions humides de superficies plus ou moins importantes.

Ces zones artificialisées sont rapidement prises d'assaut par des espèces animales et végétales dites pionnières. Chez ces dernières, deux amphibiens tiennent une bonne place : le Crapaud calamite et le Pélodyte ponctué. Ils profitent des eaux peu profondes et exemptes de prédateurs pour y déposer leurs œufs et garantir un développement rapide à leur descendance.

Dans les carrières de Saint-Georges-lès-Baillargeaux et de Saint-Cyr, deux espèces de libellules fréquentent également ces espaces : la rare Aeschna isocèle et le minuscule Agrion nain. Toutes deux figurent sur la liste rouge des odonates menacés du Poitou-Charentes.



Petit Gravelot

Le Petit Gravelot appartient à la grande famille des limicoles (autrement dit « amateurs de limons »), petits échassiers aux longues pattes évoluant sur des sols gorgés d'eau tels que les vasières. Mais, s'il garde une attirance pour l'eau, il occupe, lui, plutôt les terrains nus et caillouteux : carrières, zones de chantier, berges et îlots sableux des cours d'eau. Il est présent de mars à septembre et on le détecte souvent à l'oreille car il se fond merveilleusement bien à son environnement.



Pélodyte ponctué

Adeptes des prairies inondables et des milieux ouverts récents, le Pélodyte ponctué fréquente également les carrières et sablières de la vallée du Clain entre Jaunay-Clan et Saint-Cyr. Très discrète, sa robe persillée le rend difficilement repérable au sol ou lorsqu'il se cache dans les touffes d'herbes aquatiques mais son chant le trahit à coup sûr. Semblable au son de billes qui s'entrechoquent, la mélodie du Pélodyte est audible pendant la saison des amours, entre mars et mai.

# Cavités artificielles



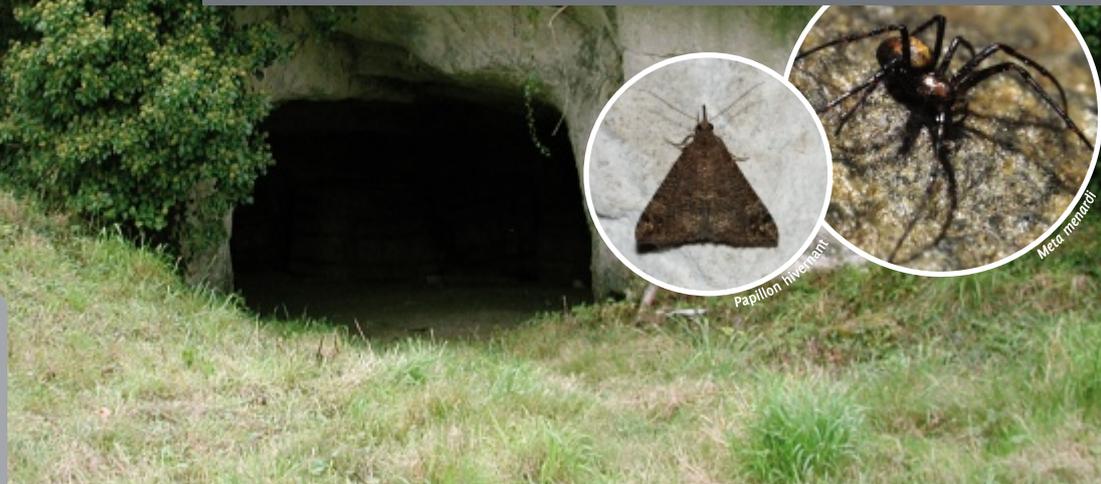
## Murin à oreilles échanquées

Parmi les chauves-souris qui peuplent en hiver les très nombreuses cavités ouvertes dans le tuffeau, le Murin à oreilles échanquées fait figure d'exception. C'est en effet la seule espèce de cet ordre de mammifères particulièrement vulnérables, dont on observe une augmentation des effectifs depuis une vingtaine d'années. Peu enclin à se disperser ou à se mêler à d'autres espèces, il forme des essaims compacts de plusieurs centaines d'individus dans les zones tempérées des carrières souterraines.



## Grand Rhinolophe

Cette grosse chauve-souris est l'une des plus fréquentes en hiver dans les cavités artificielles abandonnées. Elle est souvent isolée mais parfois en essaim compact de plusieurs dizaines d'animaux. Les effectifs connus de Grand Rhinolophe dans le pays du Haut-Poitou avoisinent probablement le millier d'individus. En connexion avec les fortes populations reproductrices des Deux-Sèvres, ce secteur est capital pour l'hivernation de cette chauve-souris en Poitou-Charentes.



**Creusées par l'homme puis laissées à l'abandon, les cavités du Haut-Poitou constituent désormais des havres de paix hivernaux pour un grand nombre de chauves-souris.**

De nombreuses cavités souterraines parsèment le sous-sol du pays. C'est dans les parties nord et est de ce territoire qu'on en relève le plus grand nombre : région dite du tuffeau, entité paysagère qui se singularise de la plaine de Neuville-de-Poitou par son relief, ses vignobles et ses boisements épars. Ces cavités sont le plus souvent des carrières, plus rarement des caves qui sont d'anciennes champignonnières. Ces lieux étranges servent bien souvent de gîtes à de nombreuses espèces de chauves-souris, petits mammifères volants aux mœurs nocturnes. Parmi les 21 espèces de chauves-souris connues dans la Vienne, 13 ont été notées dans le Haut-Poitou.

C'est dans les cavités que les Grands Rhinolophes passent l'hiver, formant des essaims pouvant regrouper plusieurs centaines d'individus. Ils peuvent, à l'occasion, être mêlés à des Murins à oreilles échanquées. Adeptes des entrées de cavités et des anfractuosités soumises aux variations de température et à la lumière, la Barbastelle d'Europe, au pelage anthracite, se rencontre ponctuellement en hiver dans le Haut-Poitou. Il faut également noter que la moitié des observations départementales du Murin d'Alcathoe (espèce décrite en 2001 seulement) ont été réalisées dans ce pays.

D'autres chiroptères passent l'hiver dans ces cavités : Pipistrelles, Oreillards, Murins en tous genres et Petits Rhinolophes en sont des hôtes réguliers.

Les cavités artificielles peuvent aussi être utilisées par d'autres mammifères. Lapins de garenne et Renards y trouvent parfois un sol assez meuble pour y établir leur terrier à l'abri des regards.

Ces cavités, pourvu qu'elles soient « tamponnées » thermiquement, c'est-à-dire avec une température qui ne varie pas ou peu en hiver, accueillent également bon nombre d'espèces qui viendront hiverner, notamment des papillons. Paon-du-jour, Vulcain, Grande Tortue, Hypène des ponts ou encore Dent-de-scie sont autant d'espèces qui profiteront de ces abris pendant la mauvaise saison.

Parmi ces espèces troglobies, c'est-à-dire exclusivement cavernicoles, on note aussi des araignées comme *Meta menardi* et d'autres invertébrés tels que les Cloportes. Ces animaux se sont spécialisés à la vie souterraine, chassant dans l'obscurité pour les premiers et se nourrissant par exemple du guano des chauves-souris pour les seconds. Chacun trouve ici une nourriture et/ou un habitat adéquat et très spécifique.

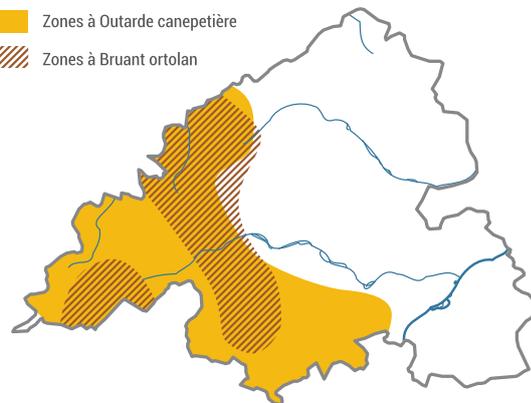
# Zones d'intérêt majeur

Les zones d'intérêt majeur sont les sites ou les secteurs géographiques regroupant les plus grandes richesses écologiques. Il s'agit de ce que l'on pourrait qualifier de réservoirs de biodiversité pour chacun des groupes étudiés.

Cette sectorisation est établie à partir de l'état actuel des connaissances de la répartition des espèces dans le département de la Vienne. Elle doit donc, à ce titre, être considérée comme un état des lieux temporaire au moment où sont réalisés ces Cahiers du patrimoine naturel.

## Oiseaux

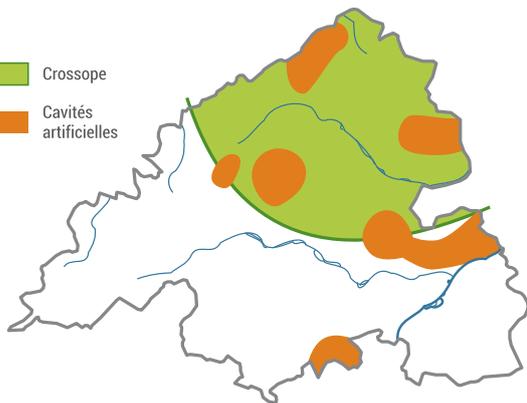
-  Zones à Outarde canepetière
-  Zones à Bruant ortolan



Le pays est marqué par les grandes cultures, paysage homogène et peu vallonné. Le grand tiers sud-ouest est, dans le département, un des derniers territoires de l'Outarde canepetière, espèce gravement menacée d'extinction. C'est également dans ce secteur que se maintient une population majeure de Bruant ortolan, unique en Poitou-Charentes et isolée au plan national des autres populations.

## Mammifères

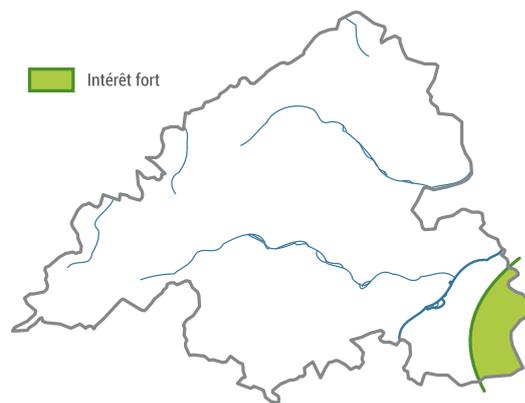
-  Crossope
-  Cavités artificielles



Le réseau de cavités artificielles creusées dans le tuffeau constitue, avec les chauves-souris qu'il accueille, un ensemble d'une grande valeur patrimoniale. On en connaît 13 espèces qui fréquentent le milieu souterrain en hiver, dont certaines avec d'importantes populations, comme le Grand Rhinolophe, ou le Murin à oreilles échancrées. Les ruisselets et les fossés représentent le milieu de prédilection de la Crossope, grosse musaraigne aquatique protégée en France, et dont la présence est un bon indicateur de richesse d'un habitat.

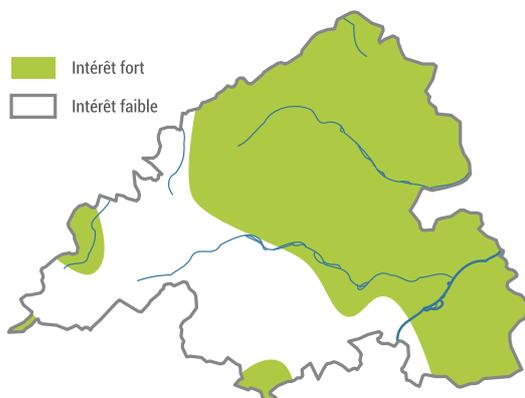
## Reptiles

-  Intérêt fort



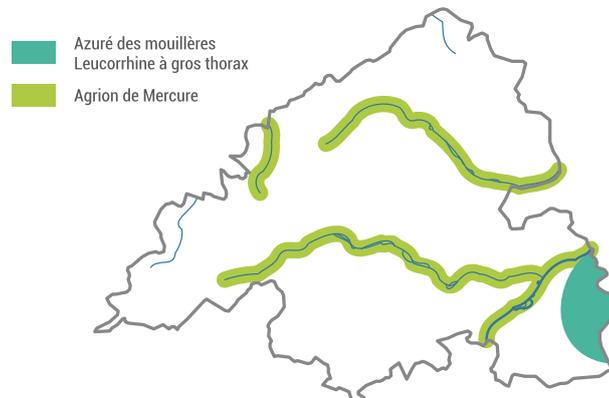
Sur les 12 espèces de reptiles que compte le département, ce territoire en abrite 8, même s'ils sont moins communs ici. On y rencontre Vipère aspic, Couleuvre d'Esculape, Cistude d'Europe ou encore Lézard vert, qui bénéficient des landes, des forêts et des zones humides du sud-est.

## Amphibiens



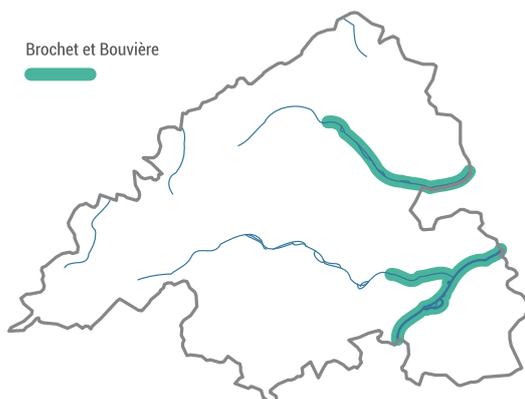
Sur les 17 espèces d'amphibiens présentes dans le département, 12 ont été observées sur ce territoire. Les principaux secteurs investis par ces vertébrés se situent dans la moitié nord-est, c'est-à-dire dans les zones à forte densité de mares, milieux de prédilection pour leur reproduction, et donc essentiellement dans la zone couverte par l'extrémité du massif de Moulière.

## Insectes



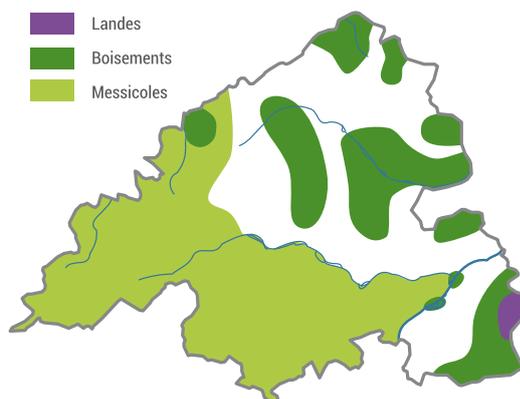
Parmi les insectes à haute valeur patrimoniale, la Leucorrhine à gros thorax fréquente les mares oligotrophes de landes où peuvent se développer ses larves carnivores. Les mares de Moulière sont un des deux seuls secteurs où l'espèce a été observée dans la Vienne. L'Azuré des mouillères (ou plutôt sa chenille) se développe sur les Gentianes pneumonanthes qui poussent dans les landes humides. Son milieu de vie est rare, sa plante-hôte aussi. Le Pays accueille la dernière station connue de cette espèce en Poitou-Charentes.

## Poissons



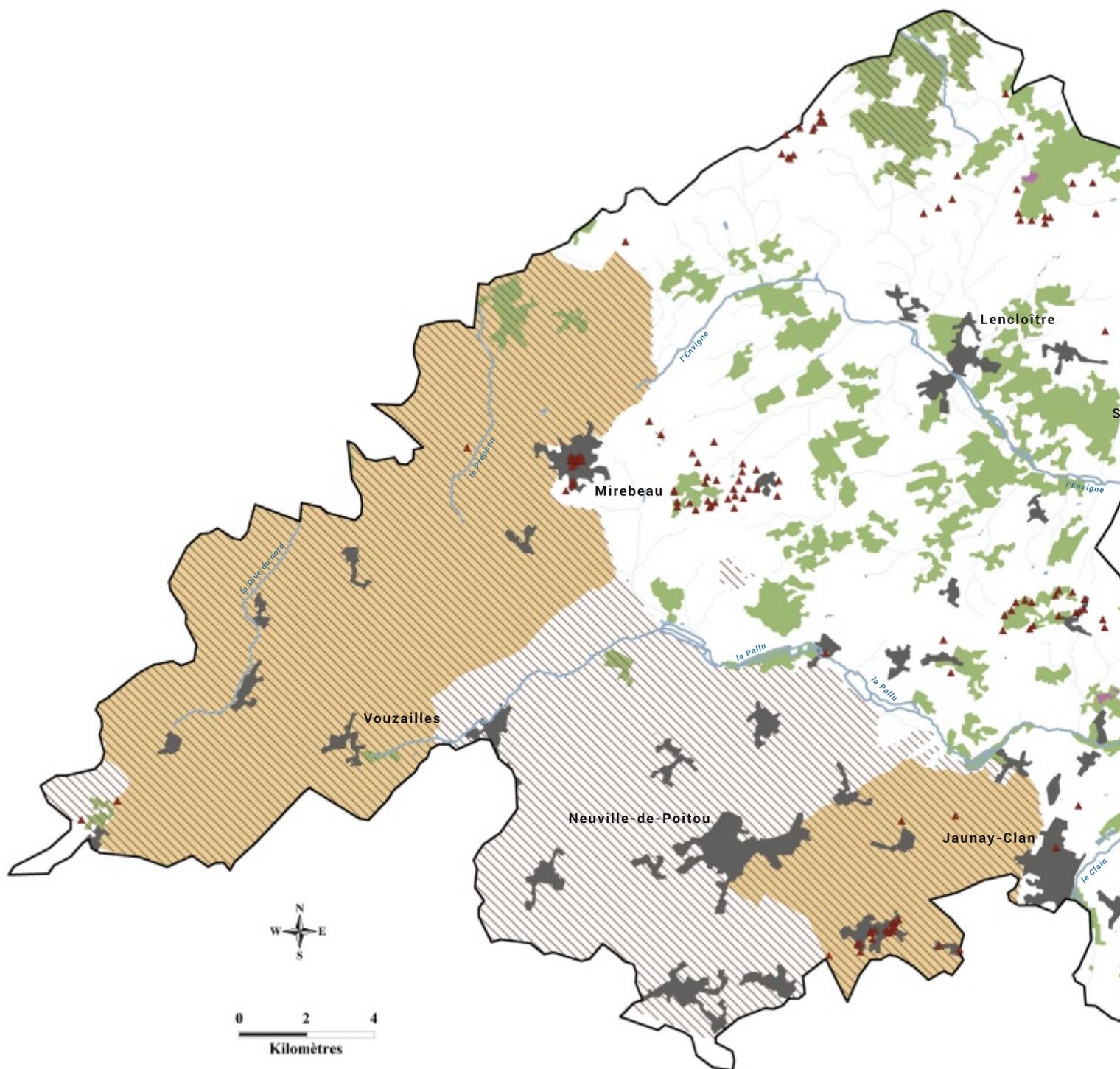
Le Clain, l'Envigne, l'aval de la Pallu et ses marais accueillent des populations naturelles de Brochet. Les prairies inondables et les marais sont des zones favorables à sa reproduction ainsi qu'à la croissance de ses jeunes, à condition que ces milieux soient durablement inondés au printemps (45 jours consécutifs). La Bouvière, petit poisson de la famille des Cyprinidés protégé au niveau national, possède une biologie particulière puisqu'elle pond dans les moules d'eau douce (*Unio* et *Anodonta*). Cette espèce grégaire et méconnue fréquente les eaux calmes et peu profondes du Clain et de l'Envigne.

## Flore



Les plantes messicoles sont les plantes compagnes des moissons, qui, pour se développer, profitent d'un coin de champ oublié ou de bordures moins traitées que les grandes surfaces cultivées. La moitié sud-ouest du pays, essentiellement agricole, est naturellement favorable au développement de ces plantes aujourd'hui en voie de grande raréfaction, voire menacées d'extinction au niveau national. Les landes accueillent bon nombre de plantes protégées et les boisements sont des milieux de choix pour les grands animaux, les reptiles et les invertébrés.

# Enjeux sur le territoire



L'ensemble des textes réglementaires et les fiches descriptives des différents sites sont disponibles sur le CD-Rom joint.

Au total, 293 espèces patrimoniales ont été recensées dans le pays du Haut-Poitou et Clain. Certes, la surface dédiée aux grandes cultures accueille son lot d'espèces remarquables mais l'essentiel est lié à la petite partie de landes et de boisements de la forêt de Moulière et des landes du Pinail.

## Des menaces permanentes

Si le pays compte un grand nombre d'espèces patrimoniales, il n'est pas à l'abri des modifications d'occupation des sols qui mettent en péril les espaces naturels.

- Entre 1990 et 2002, 40 % des mares ont disparu dans le pays (Poitou-Charentes Nature, 2002) diminuant ainsi le nombre de sites potentiels pour la reproduction des amphibiens et des libellules.
- En moyenne, entre 2005 et 2011, 26 % du linéaire des cours d'eau du département connaissent des ruptures d'écoulements et des assèchs mettant en péril la reproduction des poissons, notamment le Brochet, qui ont besoin de période durable d'inondations.
- Le bocage est quasiment absent de ces paysages et les modifications de ces cinquante dernières années n'ont pas amélioré la situation. Ces grandes plaines dénudées ne sont guère favorables à l'installation des reptiles par exemple.
- On trouve encore quelques plantes messicoles, comme les coquelicots ou le Bleuets, dans les vastes zones agricoles mais l'abus de pesticides menace sérieusement leur survie. L'intensification des pratiques agricoles, régression des jachères, banalisation des cultures, agrandissement des parcelles, portent aussi préjudice aux populations d'Outarde canepetière.
- Des infrastructures, ferroviaires, routières, et autres, morcellent le paysage et sectionnent les corridors écologiques qui permettent la libre circulation des espèces.

## Des enjeux patrimoniaux connus de longue date

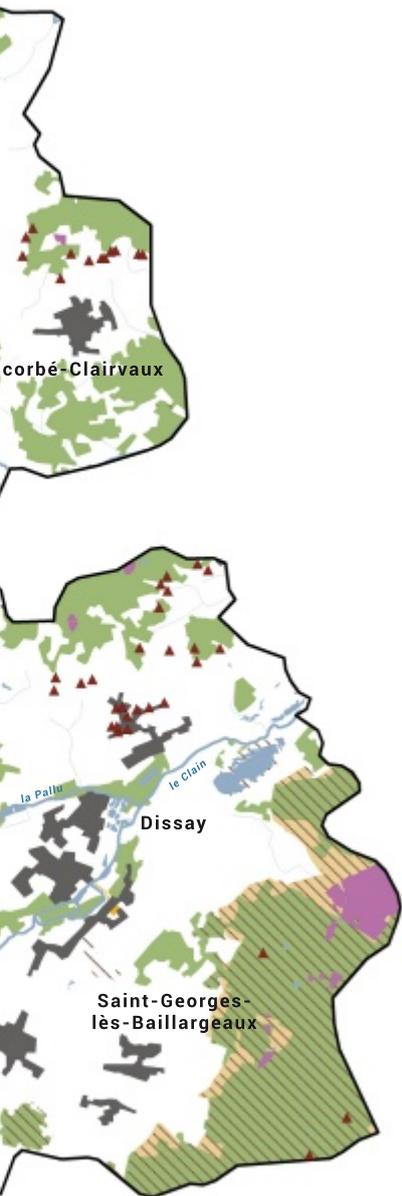
Le pays compte 2 sites identifiés au titre de la politique européenne Natura 2000, le premier concerne le maintien des populations d'oiseaux de plaine (plaines du Mirebalais et du Neuvilleois). Ce sont en effet ces milieux qui accueillent les dernières populations d'Outardes canepetières migratrices de France. Malgré les menaces que représente l'évolution des pratiques agricoles, d'autres espèces patrimoniales d'oiseaux y subsistent, les Œdicnèmes criards, les Bruants ortolans et les Busards pour ne citer qu'eux.

L'autre site, les Landes du Pinail, constitue un formidable ensemble de mares et de landes nécessaires à la survie d'espèces d'oiseaux (Busards, Fauvette pichou) mais également d'amphibiens et de libellules (Leucorrhines).

Pas moins de 22 Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique ont été décrites sur la totalité du pays, mettant en avant la richesse du territoire pour la faune, la flore et les habitats naturels.

### Quatre sites bénéficient d'une protection réglementaire dans le pays :

Pour assurer la préservation des sites naturels dont la grande valeur paysagère est reconnue, à Dissay, deux sites ont été classés, autour du château, et deux sont inscrits, l'un pour l'Orme de Sully et l'autre pour les douves du château.



- Boisements
- Étangs
- Landes
- Zones urbanisées
- ▨ ZNIEFF
- Natura 2000
- Sites classés et inscrits
- APPB
- Cours d'eau
- ▲ Cavités

# Espèces patrimoniales



Aeschne isocèle



Adonis goutte-de-sang



Outarde canepetière



Campagnol amphibie

Les espèces patrimoniales sont l'ensemble des espèces protégées et/ou menacées figurant sur une ou plusieurs listes rouges et des espèces considérées comme déterminantes pour la désignation des ZNIEFF en région Poitou-Charentes.

Le statut d'espèce patrimoniale à lui seul n'est pas un statut légal. Il s'agit d'espèces que les scientifiques et les naturalistes estiment importantes pour des raisons écologiques, scientifiques ou culturelles.

## Quelques espèces patrimoniales pour lesquelles le Pays du Haut-Poitou et Clain a une forte responsabilité.

Cette liste correspond aux espèces localisées, menacées ou rares, pour lesquelles une partie significative de leur population départementale se trouve dans le pays, soulignant ainsi la responsabilité de celui-ci pour en assurer la conservation.

La liste complète des espèces patrimoniales inventoriées ainsi que le détail de leurs statuts sont disponibles sur le CD joint.

### MAMMIFÈRES

**Belette d'Europe** *Mustela nivalis*, **Campagnol amphibie** *Arvicola sapidus*, **Grand Murin** *Myotis myotis*, **Grand Rhinolophe** *Rhinolophus ferrumequinum*, **Murin à moustaches** *Myotis mystacinus*, **Murin à oreilles échancrées** *Myotis emarginatus*, **Musaraigne aquatique** *Neomys fodiens*, **Petit Rhinolophe** *Rhinolophus hipposideros*.

### OISEAUX

**Alouette calandrelle** *Calandrella brachydactyla*, **Bruant ortolan** *Emberiza hortulana*, **Busard cendré** *Circus pygargus*, **Busard Saint-Martin** *Circus cyaneus*, **Faucon émerillon** *Falco columbarius*, **Œdicnème criard** *Burhinus oediconemus*, **Outarde canepetière** *Tetrax tetrax*, **Petit Gravelot** *Charadrius dubius*, **Pipit rousseline** *Anthus campestris*, **Traquet motteux** *Oenanthe oenanthe*.

### REPTILES

**Couleuvre verte et jaune** *Hierophis viridiflavus*.

### AMPHIBIENS

**Alyte accoucheur** *Alytes obstetricans*, **Triton crêté** *Triturus cristatus*.

### ODONATES (LIBELLULES)

**Agrion de Mercure** *Coenagrion mercuriale*, **Aeschne isocèle** *Aeshna isocetes*, **Cordulie à corps fin** *Oxygastra curtisii*, **Leucorrhine à gros thorax** *Leucorrhinia pectoralis*.

### LÉPIDOPTÈRES (PAPILLONS)

**Argus bleu nacré** *Polyommatus coridon*, **Azuré des mouillères** *Maculinea alcon*, **Azuré du serpolet** *Maculinea arion*, **Mélitée orangée** *Melitaea didyma*, **Thécla de l'amarel** *Satyrrium acaciae*.

### FLORE

**Adonis annuelle** *Adonis annua subsp. annua*, **Bardanette** *Lappula squarrosa*, **Buplèvre à feuilles lancéolées** *Bupleurum lancifolium*, **Buplèvre à feuilles rondes** *Bupleurum rotundifolium*, **Bleuet des champs** *Centaurea cyanus*, **Coquelicot hispide** *Papaver hybridum*, **Miroir de Vénus** *Legousia speculum-veneris*, **Nielle des blés** *Agrostemma githago*, **Myosure** *Myosurus minimus*, **Odontite de Jaubert** *Odontites jaubertianus subsp. jaubertianus*, **Pavot argémone** *Papaver argemone*, **Spéculaire hybride** *Legousia hybrida*, **Véronique agreste** *Veronica agrestis*, **Véronique à feuilles de Calament** *Veronica acinifolia*, **Véronique à feuilles trilobées** *Veronica triphyllos*.

# Conclusion générale

La diversité des habitats présents dans le pays du Haut-Poitou et Clain permet le maintien et la conservation de nombreuses espèces à forte valeur patrimoniale.

Les grandes plaines céréalières, même si elles sont des milieux totalement artificiels, accueillent encore une belle diversité de plantes des moissons et d'oiseaux devenus rares voire proches de l'extinction pour certains.

La partie est du pays est également riche d'un habitat à très forte valeur patrimoniale : la lande. C'est autour du Pinail, entre mares et bruyères, que se concentrent la majorité des espèces remarquables et pour la plupart localisées.

La conservation de ces espèces concerne tout le monde : les agriculteurs, qui modèlent les sols et les cultivent, les gestionnaires d'espaces boisés car les forêts sont des habitats privilégiés par beaucoup d'espèces, les gestionnaires d'espaces naturels car certaines espèces ne peuvent vivre ailleurs et disparaîtraient avec leur milieu. Le maintien des espèces qui font l'originalité du Haut-Poitou et Clain ne pourra être efficace qu'en prenant en compte les milieux qui les accueillent.

La conservation des espèces patrimoniales, mais également de la nature « banale » est l'affaire de tous. Leur préservation passe par le maintien et le renforcement des continuités écologiques comme les haies et les boisements – Trame Verte – et les rivières, mares et ruisseaux – Trame Bleue – qui permettent les échanges entre populations et les liens entre les réservoirs de biodiversité sur le territoire.

Notre connaissance des espèces qui fréquentent le département est bonne, voire très bonne, chez les vertébrés (mammifères, oiseaux, reptiles et amphibiens). Pour d'autres, en particulier les insectes, subsistent de sérieuses lacunes car ils font partie de groupes qui sont peu ou pas étudiés.

À l'échelle du pays, une connaissance beaucoup plus fine est obligatoire pour mener une réflexion sur l'état fonctionnel des corridors biologiques, pour conserver et améliorer les voies de déplacement de la faune et surtout pour mener une politique d'aménagement du territoire compatible avec le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE).

Sur ces thèmes, les associations départementales de protection de la nature et de l'environnement sont de précieux alliés pour mener le travail aux côtés des communes et des Pays.

		Nombre d'espèces		
		connues dans la Vienne	connues dans le Pays	patrimoniales au sein du Pays
Botanique	Flore	1 560	804	71
Vertébrés	Mammifères	65	53	29
	Oiseaux	288	227	148
	Reptiles	12	9	8
	Amphibiens	17	12	12
Invertébrés	Odonates	61	47	15
	Lépidoptères	104	73	10
	Mollusques bivalves	7	1	1
	Écrevisses	4	1	0

**Caractérisé par ses grandes plaines céréalières, ses vignobles et à l'extrême est les prémices de la forêt de Moulière et du Pinail, le Pays du Haut-Poitou et Clain accueille 293 espèces patrimoniales.**

**Les Cahiers du patrimoine naturel présentent le détail de ces espaces et espèces au travers d'une synthèse des connaissances acquises depuis plus de 40 ans par Vienne Nature et la Ligue pour la Protection des Oiseaux de la Vienne.**

**Outil d'aide à la mise en place d'une politique d'aménagement du territoire compatible avec le Schéma Régional de Cohérence Écologique et la prise en compte des Trames Verte et Bleue, cet état des lieux devra se poursuivre localement par des études et inventaires plus précis.**



Vienne Nature  
14 rue Jean Moulin  
86240 Fontaine-le-Comte  
[www.vienne-nature.asso.fr](http://www.vienne-nature.asso.fr)  
  
05 49 88 99 04  
[vienne.nature@wanadoo.fr](mailto:vienne.nature@wanadoo.fr)



**VIENNE**  
Ligue pour la Protection  
des Oiseaux de la Vienne  
389 avenue de Nantes  
86000 Poitiers  
<http://vienne.lpo.fr>  
05 49 88 55 22  
[vienne@lpo.fr](mailto:vienne@lpo.fr)

Conception & Réalisation Vienne Nature



Mise en page à l'aide de logiciels libres : Gimp, Inkscape, Scribus  
et de caractères libres : Délicious, Linux Biotinum, Overlock, Roboto. Merci !

Vienne Nature éditions  
979-10-91613-00-2 ISBN Collection  
979-10-91613-04-0 ISBN

Partenaires financiers :

